



Le Président

Cabinet de la Présidence
Tél : +33 (0)1 53 63 61 86
Presidence.ephe@ephe.psl.eu
Site : www.ephe.fr

À

Madame Valentine ZUBER
Référente « Politique d'égalité » à l'École Pratique
des Hautes Études-PSL

Réf. : JMV / VD / 2020 - 036

À Paris, le 30 mars 2020

Objet : Lettre de mission référente "Politique d'égalité"

Madame,

Vu l'article 6 ter de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires. Loi dite loi Le Pors,

Vu la loi n° 2008-496 du 27 mai 2008 portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine de la lutte contre les discriminations,

Vu la loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes,

Vu le protocole d'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique du 8 mars 2013,

Vu la circulaire n° SE1 2014-1 du 4 mars 2014 relative à la lutte contre le harcèlement dans la fonction publique,

Vu la circulaire NOR RDFS1636262C du 22 décembre 2016 relative à la politique d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique,

Vu la circulaire du 9 mars 2018 relative à la lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans la fonction publique,

L'EPHE a décidé de s'associer depuis la rentrée 2019 à la démarche « Politique d'égalité » portée par l'université PSL et s'engage dans une politique incitative d'égalité et de lutte active contre le harcèlement, qu'il soit moral ou sexuel, et les discriminations. L'EPHE entend appliquer une politique de « Tolérance Zéro » contre ces agissements.

Compte tenu de l'importance de cette démarche pour l'établissement, j'ai décidé de vous nommer référente de la "Politique d'égalité" à l'EPHE. Votre mission s'articulera autour de 3 fonctions essentielles :

- Une fonction de vigilance, d'information et d'écoute :
 - Vous assurerez une représentation de l'École pratique des hautes études au sein du réseau des référents Égalité de l'université PSL ;



- Vous veillerez à ce que l'établissement promeuve l'égalité entre ses membres, en particulier l'égalité femmes-hommes, telle qu'elle est inscrite dans la Charte "Égalité" de l'université PSL. Cela passe - entre autres - par une politique incitative de promotion de la parité et de la diversité dans les différentes instances délibératives des laboratoires de recherches, des sections et de l'École ;
 - Vous signalerez les manquements à l'égalité de traitement garantie à toutes et à tous (recrutement, promotion, harcèlement...).
- Une fonction de prévention des atteintes à l'égalité et du harcèlement :
- Vous veillerez à la mise en place de formations et d'opérations de communication sur la lutte contre les discriminations de tous types (racisme, antisémitisme, identité sexuelle...) et le harcèlement moral ou sexuel ;
 - Vous constituerez le premier interlocuteur lorsqu'un signalement de harcèlement moral ou sexuel se présentera à l'École pratique des hautes études et vous prodiguerez tout conseil en matière de traitement de ces cas ;
 - Vous veillerez à ce que les sections, les laboratoires ou les services auxquels sont rattachés les personnels ou étudiant(e)s impliqués (lanceurs d'alerte ou personnes mises en cause) soient représentés au cours de l'instruction du dossier.
- Une fonction de reddition des comptes sur les dossiers traités :
- Vous conseillerez le Président de l'École pratique des hautes études sur la mise en place d'une médiation pour toutes les situations conflictuelles liées aux situations d'atteinte à l'égalité ou de harcèlement ;
 - Vous rendrez compte au Président de l'École pratique des hautes études de l'ensemble de vos activités relatives à votre mission de référente et des situations rencontrées, ainsi que l'état d'instruction des dossiers ou des situations nouvellement signalées ou constatées.

Je vous remercie d'avoir accepté cette mission importante qui permettra à l'École pratique des hautes études de prévenir tous manquements à l'égalité de traitement entre les personnels administratifs, chercheurs et enseignants, et aussi entre ces dernier(e)s et les étudiant(e)s, en les accompagnant à toutes les étapes de la mise en œuvre de cette politique, tant individuellement que collectivement.


École Pratique
des Hautes Études
Jean-Michel Verdier
Président de l'École Pratique des Hautes Études